



TERRITOIRE DES ILES WALLIS ET FUTUNA
Direction des Services de l'Agriculture, de la Forêt et de la pêche
Service d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire
BP 19 MATA-UTU 98600 WALLIS ET FUTUNA
Tél. : (681) 72 28 34 - Mél : bivap@agripeche.wf

CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE N°

DE : Organisation de protection des végétaux

A : Organisation de protection des végétaux de Wallis et Futuna

SIVAP – Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire

Il est certifié que les produits végétaux ci-après désignés ont été inspectés et sont indemnes de pathogènes dangereux pour les végétaux, selon les règles établies par la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux.

Exportateur

Destinataire

Désignation du ou des produit(s) Noms scientifiques - nombre

Si permis d'importation correspondant : N° de permis d'importation et date

Origine

Provenance

Pays Destinataire

Déclarations additionnelles

FLEURS COUPEES FRAICHES :

- attestation d'un traitement insecticide par pulvérisation, fumigation ou trempage,
- attestation que les fleurs sont indemnes d'aleurodes, de pucerons, de cochenilles, de thrips et de mineuses.

Composées : - Attestation que les fleurs sont indemnes de *Frankliniella occidentalis*, de *Puccinia horiana* et du virus du stunt.

Traitement

Produit utilisé (matière active)			
Concentration			
Durée			
Température			
Date de Traitement			

Date d'exportation

Mode de transport

--	--

Lieu de délivrance :

Date :

Nom, prénom et signature du certificateur autorisé :